

Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la compagnie/entreprise

1.1 Identifiant de produit

- Nom du produit** • **SBX Liquid Emulsion**
Description du produit • Émulsion de blanc ou violette.

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations contre-indiquées

- Utilisations pertinentes identifiées** • Résine photosensible sablage

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche signalétique

- Fabricant** • IKONICS Corporation
4832 Grand Ave.
Duluth, MN 55807
United States
www.ikonics.com
sds@ikonics.com
- Téléphone (général)** • (218) 628-2217
Téléphone (général) • (800) 328-4261 - Sans frais

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

- Fabricant** • 1-800-424-9300 - Aux USA et au Canada
Fabricant • +1 703-527-3887 - Hors USA et Canada (frais virés acceptés)

Section 2 : Identification des risques

UE/CEE

Selon : règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) / REACH 1907/2006 [modifié par 2015/830]

2.1 Classification de la substance ou mélange

- CLP** • Non classé

2.2 Éléments de l'étiquette

CLP

- Mentions de danger** • Non classé

Mises en garde

- Prévention** • P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale.

- Réponse** • P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec de grandes quantités d'eau et de savon.
P304+P341 - EN CAS D'INHALATION : si la respiration est difficile, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et que cela est facile à faire. Continuer à rincer.

- Stockage/mise au rebut** • P501 - Éliminer le contenu et/ou le conteneur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, et/ou internationales.

2.3 Autres dangers

CLP • Aucune donnée disponible

SGH ONU

Selon: Système général harmonisé des Nations Unies de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

2.1 Classification de la substance ou mélange

Mentions de danger • Non classé
SGH (classification)

2.2 Éléments de l'étiquette

UN GHS

Mentions de danger • Non classé

Mises en garde

Prévention • Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale.

Réponse • EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec de grandes quantités d'eau et de savon.

EN CAS D'INHALATION : si la respiration est difficile, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et que cela est facile à faire. Continuer à rincer.

Stockage/mise au rebut • Éliminer le contenu et/ou le conteneur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, et/ou internationales.

2.3 Autres dangers

UN GHS • Aucune donnée disponible

États-Unis (US)

Selon: OSHA 29 CFR 1910.1200 HCS

2.1 Classification de la substance ou mélange

OSHA HCS 2012 • Non classé

2.2 Éléments de l'étiquette

OSHA HCS 2012

Mises en garde

Prévention • Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale.

Réponse • EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec de grandes quantités d'eau et de savon.

EN CAS D'INHALATION : si la respiration est difficile, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et que cela est facile à faire. Continuer à rincer.

Stockage/mise au rebut • Éliminer le contenu et/ou le conteneur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, et/ou internationales.

2.3 Autres dangers

OSHA HCS 2012 • Aucune donnée disponible

Canada

Selon: WHMIS 2015

2.1 Classification de la substance ou mélange

WHMIS 2015 • Non classé

2.2 Éléments de l'étiquette

WHMIS 2015

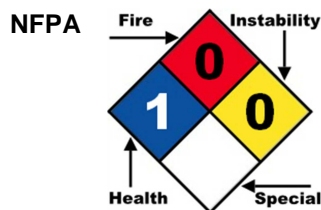
Mises en garde

- Prévention** • Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale.
- Réponse** • EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec de grandes quantités d'eau et de savon.
EN CAS D'INHALATION : si la respiration est difficile, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et que cela est facile à faire. Continuer à rincer.
- Stockage/mise au rebut** • Éliminer le contenu et/ou le conteneur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, et/ou internationales.

2.3 Autres dangers

WHMIS 2015 • Aucune donnée disponible

2.4 Autres informations



Voir la section 12 pour les informations écologiques.

Section 3 — Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substances

3.2 Mélanges

- Aucun ingrédient n'est dangereux selon les critères de OSHA, SGH, CLP ou du WHMIS.

Section 4 — Premiers soins

4.1 Description des premiers soins

- Inhalation** • EN CAS D'INHALATION : si la respiration est difficile, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Pratiquer la respiration artificielle si la respiration s'est arrêtée. Appeler les urgences.
- Peau** • EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec de grandes quantités d'eau et de savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
- Yeux** • EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et que cela est facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
- Ingestion** • En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Rincer la bouche. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'ingestion de

grandes quantités, appeler immédiatement un médecin.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

- Voir la section 11 - Informations toxicologiques.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Section 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Agents extincteurs

Agent extincteur convenable

- INCENDIES MINEURS : poudre sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.
INCENDIE MAJEUR : eau pulvérisée, brouillard d'eau ou mousse ordinaire.

Agent extincteur inapproprié

- Aucune donnée disponible

Mesures de lutte contre l'incendie

- Les pompiers doivent porter un ensemble complet de vêtements de protection, y compris un appareil respiratoire autonome.
Tenir à l'écart le personnel non autorisé
Ventiler les espaces clos avant d'entrer.
INCENDIES MAJEURS : utiliser l'agent extincteur approprié au type d'incendie environnant.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers inhabituels d'incendie et d'explosion

- Certaines peuvent brûler, mais aucune ne s'enflamme facilement.

Produits de combustion dangereux

- Produits de combustion incluent : oxydes de carbone (CO_x).

5.3 Conseils aux pompiers

- Les vêtements structurels de protection des pompiers fournissent une protection limitée UNIQUEMENT en cas d'incendie ; ils ne sont pas efficaces dans les cas de déversement où le contact direct avec la substance est possible.
Porter des vêtements de protection chimique spécifiquement recommandés par le fabricant. Ceux-ci peuvent fournir peu ou pas de protection thermique.
Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA).

Section 6 — Mesures en cas de fuite accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Précautions individuelles

- Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la matière déversée sauf en cas de port de vêtements de protection appropriés. Ne pas toucher ni marcher à travers la matière déversée.

Mesures d'urgence

- Aucune procédure d'urgence ne devraient être nécessaire si le matériau est utilisé dans des conditions normales, comme l'a recommandé Utiliser les procédures de nettoyage normales.

6.2 Précautions environnementales

- Aucune donnée disponible.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Mesures de confinement/de nettoyage

- Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié
Contenir et/ou absorber les déversements avec une matière inerte (comme du sable ou de la vermiculite) puis mettre dans un conteneur approprié

6.4 Référence à d'autres sections

- Voir la section 8 - Contrôles de l'exposition/Protection personnelle, ainsi que la section 13 - Considérations de mise au rebut.

Section 7 — Manutention et stockage

7.1 Précautions pour une manutention sans danger

Manutention • Respecter les bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène au travail.

7.2 Conditions de sécurité du stockage, y compris toutes incompatibilités

Stockage • Garder le conteneur fermé quand il n'est pas utilisé. Entreposer loin de chaleur extrême. Ne pas congeler. Ventiler les espaces clos.

7.3 Utilisations finales spécifiques

- Voir la section 1.2 - Utilisations pertinentes identifiées.

Section 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles d'exposition

Mesures/contrôles techniques • Aspiration locale est recommandée mais pas obligatoire. Prévoyez une ventilation adéquate si nécessaire.

Équipement de protection individuelle

Pictogrammes



Respiratoire

- En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Yeux/visage

- Porter une protection oculaire (lunettes de sécurité ou écran facial).

Mains

- Porter des gants de protection - en caoutchouc ou néoprène.

Peau/corps

- Porter des vêtements de protection - tablier ou autres revêtements imperméables corps.

Considérations générales d'hygiène industrielle

- Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène au travail. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

- Aucune donnée disponible

Section 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Description de la matière			
Forme physique	Liquide	Apparence/description	Liquide visqueux.
Couleur	Blanc ou violet	Odeur	Sans objet
Goût	Sans objet	Seuil de perception de l'odeur	Sans objet
Propriétés physiques et chimiques	Sans objet		
Propriétés générales			
Point d'ébullition	100 C(212 F)	Point de fusion	Sans objet
Température de décomposition	Sans objet	pH	Pas de données
Densité	8.91 lbs/gal	Solubilité dans l'eau	Dispersible
Viscosité	2700-4500 cPs	Propriétés explosives :	Aucun.
Propriétés comburantes :	Aucun.		
Volatilité			
Pression de vapeur	Sans objet	Densité de vapeur	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas de données	COV (poids)	Sans objet
Éléments volatils (poids)	52 %		

Inflammabilité			
Point d'éclair	Sans objet	LSE	Sans objet
LIE	Sans objet	Autoinflammation	Sans objet
Durée de combustion	Sans objet	Hauteur de flamme	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz) :	Sans objet		
Environnemental(e)			
Demi-vie	Pas de données	Coefficient de partage octanol/eau	Pas de données
Coefficient de distribution eau/huile	Pas de données	Facteur de bioaccumulation	Pas de données
Facteur de bioconcentration	Pas de données	Demande biochimique d'oxygène DBO/DBO5	Pas de données
Demande chimique d'oxygène	Pas de données	Persistance	Pas de données
Dégradation	Pas de données		

9.2 Autres informations

- Aucune donnée disponible

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

- Pas de réactions dangereuses connues dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

- Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter

- Éviter le gel. Chaleur excessive.

10.5 Matériaux incompatibles

- Strong agents oxydants, des acides forts, bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

- Produits de décomposition dangereux forment soumis au feu - oxydes de carbone (COx). Aucun décomposition n'est prévu dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

Section 11 — Information toxicologique

11.1 Informations sur les effets toxiques

Propriétés SGH	Classification
Sensibilisation respiratoire	UE/CLP• OSHA HCS 2012• SGH ONU•
Lésion/irritation grave des yeux	UE/CLP• OSHA HCS 2012• SGH ONU•
Toxicité aiguë	UE/CLP• OSHA HCS 2012• SGH ONU•
Danger d'aspiration	UE/CLP• OSHA HCS 2012• SGH ONU•

Cancérogénicité	UE/CLP• OSHA HCS 2012• SGH ONU•
Mutagénicité de cellule germinale	UE/CLP• OSHA HCS 2012• SGH ONU•
Corrosion/irritation cutanée	UE/CLP• OSHA HCS 2012• SGH ONU•
Sensibilisation cutanée	UE/CLP• OSHA HCS 2012• SGH ONU•
STOT-RE	UE/CLP• OSHA HCS 2012• SGH ONU•
STOT-SE	UE/CLP• OSHA HCS 2012• SGH ONU•
Toxicité pour la reproduction	UE/CLP• OSHA HCS 2012• SGH ONU•

Effets éventuels sur la santé

Inhalation

Aigu (immédiat)

- Peut provoquer une irritation.

Chronique (différé)

- Une exposition répétée et prolongée peut provoquer une irritation.

Peau

Aigu (immédiat)

- Peut provoquer une légère irritation.

Chronique (différé)

- Une exposition répétée et prolongée peut provoquer une irritation.

Yeux

Aigu (immédiat)

- Peut provoquer une irritation.

Chronique (différé)

- Une exposition répétée et prolongée peut provoquer une irritation.

Ingestion

Aigu (immédiat)

- Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet sur la santé n'est attendu.

Chronique (différé)

- Aucune information spécifique disponible.

Section 12 — Information écologique

12.1 Toxicité

- Aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

- Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel bioaccumulatif

- Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

- Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Section 13 — Considérations de mise au rebut

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets du produit • Débarrassez-vous des contenu conformément à l'échelle locale, régionale, les réglementations nationales et/ou internationales.

Conditionnement des déchets • Éliminer le récipient conformément à l'échelle locale, régionale, les règlements nationaux et/ou internationaux.

13.2 Autres informations

- Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets approuvé.

Section 14 — Informations de transport

	14.1 Numéro ONU	14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 Groupe d'emballage	14.5 Dangers pour l'environnement
DOT	ADD	ADD	ADD	ADD	ADD
IMO/IMDG	ADD	ADD	ADD	ADD	ADD
IATA/ICAO	ADD	ADD	ADD	ADD	ADD

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur • Rien de précisé

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC • Sans objet.

14.8 Autres informations

- DOT • Non réglementé
- OMI/IMDG • Non réglementé
- IATA/ICAO • Non réglementé

Section 15 — Informations réglementaires

15.1 Réglementation relative à la sécurité, la santé et l'environnement/ législation spécifique à la substance ou au mélange

Classifications de dangers SARA • Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de sécurité chimique

- Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour cette substance/ce mélange.

Section 16 — Autres informations

Phrases pertinentes (code et texte entier)

- P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec de grandes quantités d'eau et de savon.
P304+P341 - EN CAS D'INHALATION : si la respiration est difficile, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et que cela est facile à faire. Continuer à rincer.
P501 - Éliminer le contenu et/ou le conteneur conformément aux réglementations locales,

régionales, nationales, et/ou internationales.

Date de la dernière révision

- 12 Septembre 2014

Date de préparation

- 13 Décembre 2016

Autres informations

- Approuvé par : Troy Bergstedt, directeur de la recherche chimique, (218) 628-2217 ext.142.

Déclaration de non-responsabilité

- Les informations contenues dans ce document sont basées sur les données dont nous disposons et sont considérées comme correcte. Étant donné que cette information ait été obtenue en partie de laboratoires indépendants ou d'autres sources pas sous la supervision directe, aucune affirmation n'est faite que les renseignements sont exacts, fiables, complets, ou représentant et l'acheteur peuvent se fier à ce sujet uniquement aux risques de l'acheteur. Nous ne faire aucune garantie que les précautions de santé et de sécurité que nous avons suggérée sera adéquates pour tous les individus et / ou des situations mettant en cause sa manipulation et utilisations. Aucune garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats qui en découlent. Vendeur n'assume aucune responsabilité pour dommage à l'acheteur ou de tiers pour cause immédiate du matériau si sécurité raisonnable des procédures ne sont pas respectés comme stipulé dans la feuille de données.
-